

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE DURABLE 2016



Loiret
votre Département 

TERRITOIRE D'INNOVATION
WWW.LOIRET.FR

ÉDITO



HUGUES SAURY
Président du Conseil
départemental

L'édition 2016 du Rapport Annuel de Performance Durable (RAPD) fait suite à l'adoption du projet de mandat par l'Assemblée départementale en décembre 2015.

Véritable document référence de la collectivité, le projet de mandat intègre l'ensemble des engagements pris par les Conseillers départementaux et constitue la feuille de route de la collectivité pour la période 2015-2021.

Le RAPD 2016 se définit comme un bilan de l'année 2016, en termes d'avancement et de réalisation des actions inscrites au projet de mandat et/ou à l'agenda 21.

Il s'inscrit dans la démarche de modernisation et d'évaluation systématique des politiques publiques affirmée par les élus comme une action clé du mandat et répond également aux deux obligations faites aux collectivités territoriales de présenter chaque année à l'Assemblée un rapport d'activité ainsi qu'un rapport de développement durable.

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line on the left and a horizontal line on the right, with some additional strokes and a small mark at the end of the horizontal line.

SOMMAIRE

La présentation du Rapport annuel de performance durable (RAPD)	> 6
Les finalités de développement durable	> 7
Le profil du Loiret	> 8

PROXIMITÉ

Développement économique et emplois durables	> 12
Garantie de la solidarité territoriale	> 13-14
Accès à la culture	> 15
Coopération internationale	> 16

PUBLICS VULNÉRABLES

Simplifier l'action sociale	> 20
Tout au long de la vie	> 21-22

EMPLOI ET INSERTION

Emploi	> 26
Politique du logement	> 27
Faciliter le parcours pour l'utilisateur	> 28
Lutte contre la fraude	> 28

RÉUSSITE DES JEUNES

Réussite éducative	> 32
Sensibilisation à la qualité nutritionnelle	> 33
Enseignement supérieur	> 34
Attribution des aides sportives	> 34
Protection de l'environnement	> 35

INFRASTRUCTURES PERFORMANTES

Mobilité durable et équitable	> 38
Bien desservir le territoire	> 39
Protection des populations	> 40
Gestion des moyens	> 41
Partenariats au développement des territoires	> 42

GESTION OPTIMISÉE

Gestion performante	> 46
Gestion des emplois et compétences	> 47
E-administration	> 48

LA PRÉSENTATION DU RAPD

Cette année, le RAPD est structuré selon les 6 axes du projet de mandat, eux même déclinés en 23 fiches thématiques.

Chaque fiche regroupe les informations suivantes :

- les objectifs rattachés à la thématique d'intervention ;
- le bilan annuel et les indicateurs permettant de mesurer la performance de l'action du Département ;
- la liste des projets (signalés par ce pictogramme ) inscrits au projet de mandat et les dates de fin estimées ;
- les projets de l'Agenda 21 (signalés par ce pictogramme ) et les indicateurs d'évaluation correspondants ;
- les actions menées en matière de développement durable hors Agenda 21 ;
- les finalités de développement durable auxquelles la thématique répond :



LES FINALITÉS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable assure le bien-être et l'autonomie de tous les êtres humains au sein d'un environnement sain et préservé tout en garantissant aux générations futures les capacités d'en faire de même.

L'Agenda 21 embrasse ainsi de nombreux enjeux, écologiques mais aussi sociaux et citoyens, organisés autour de cinq finalités.



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations



Épanouissement de tous les êtres humains



Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsable



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

LE PROFIL DU LOIRET

Qui vit sur le territoire ?

- **669 737 habitants** (Insee – Recensement 01.01.2014).
- Un fort dynamisme démographique porté par les naissances : **8 500 naissances** en moyenne depuis 2004.
- Une population jeune : un **âge moyen de 40.6 ans** en 2013, 56 % de la population a moins de 45 ans (source Insee – recensement 2013).
- Une part importante de non diplômés parmi les jeunes sortis du système scolaire : **26 % des 15-24 ans non scolarisés sans diplôme** ou au maximum un BEPC.
- Mais plus de diplômés du supérieur parmi les jeunes diplômés : **28 % des 15-24 ans diplômés titulaires d'un diplôme supérieur** (minimum Bac +2).

Comment fonctionne le territoire ?

- **Un revenu moyen assez élevé : 25 937 euros** en 2014 qui masque d'importantes disparités au sein du territoire (écart de 10 000 euros annuel entre l'Est et l'Ouest loirétain).
- Une dégradation de l'emploi salarié : **diminution de près de 5 000 emplois** entre 2010 et 2014.
- Entre 2007 et 2016, le **nombre de demandeurs d'emplois** a pratiquement doublé dans le Loiret : de **30 550 à 60 840**.
- **Une densité médicale très faible** : 1 médecin généraliste libéral pour 1 401 patients (478 médecins généralistes libéraux, 71,8 médecins pour 100 000 habitants).

Sur quel territoire se trouve-t-on ?

- **Un important réseau routier et autoroutier** qui assure une bonne desserte du territoire et des liaisons aisées avec les territoires voisins.
- **Un risque « inondation » non négligeable** : 84 communes concernées soit 30 % de la superficie départementale et 15 % de la population.
- **Des risques industriels et technologiques nombreux**, 3 centrales nucléaires sur le territoire départemental ou aux abords, et 22 établissements classés Seveso.
- **Un important potentiel de développement de l'offre touristique** : porte d'entrée du Val de Loire (Unesco), 430 monuments historiques, 12 musées de France.



PROXIMITÉ

Développement économique
et emplois durables

Garantie de la solidarité territoriale

Accès à la culture

Coopération internationale



Développement économique et emplois durables



Contribuer activement à la définition des orientations stratégiques de l'économie départementale

● Indicateurs

456 205 € versés en subventions de fonctionnement à 7 structures économiques.

230 000 € versés en subvention d'investissement.

200 000 € versés à la Chambre des Métiers et d'Artisanat pour les travaux d'extension de son CFA.

● Bilan 2016

Le Département a poursuivi son soutien aux organismes économiques dans le cadre de la période transitoire prévue par la loi NOTRe (ADEL, GIP Loire&Orléans Eco, Initiative Loiret).

● Projet

Loirétains Demain : mi-2017.

Soutenir les initiatives de développement local dans le cadre d'un partenariat renforcé avec les EPCI

● Indicateurs

314 604 € de contribution à Loire&Orléans Eco

72 750 € de contribution à la Chambre des Métiers et d'Artisanat

3 859 068 € ont été investis dans les 4 zones sous maîtrise d'ouvrage départementale.

563 553 € versés pour l'aménagement de 11 zones d'activités d'intérêt départemental au titre du fonds départemental de solidarité.

Le Loiret dispose de 723 ha de foncier aménagés et immédiatement disponibles.

● Projets

ZA Ormes : fin 2017.

ZA-ZAC de Limère : fin 2017.

ZA-ZAC Portes du Loiret : fin 2020.

ZAE Gidy : fin 2017.

● Bilan 2016

Le Département souhaite renforcer sa relation auprès des EPCI en faveur du développement économique du territoire des EPCI et les accompagner dans la mise en œuvre de leur compétence économique.

Le Département a maintenu sa participation financière à Loire&Orléans Eco qui poursuit ses missions d'accompagnement des entreprises et apporte une réponse globale aux besoins du développement économique sur les territoires par une offre de services de proximité en faveur des EPCI du Loiret.

L'action départementale a également permis de finaliser des projets majeurs d'aménagement en vue de l'accueil d'entreprises, telles que CAUDALIE sur la ZAE de Gidy.

La poursuite de l'aménagement de terrains comme à Ormes doit permettre de répondre à la demande de petites et moyennes entreprises dans leur volonté de développement.

Maintenir une présence commerciale dans les communes rurales

● Bilan 2016

Le Département a organisé une journée thématique sur le commerce rural, restant à l'écoute des maires et des EPCI pour revisiter les dispositifs de soutien départemental. Des propositions d'évolution ont fait l'objet d'une présentation lors des Assises de la ruralité : guide pédagogique à destination des communes, extension du dispositif aux commerces non alimentaires, intégration du soutien financier dans le cadre de la nouvelle politique départementale en faveur des territoires.

Promouvoir l'agriculture et l'économie forestière

● Indicateurs

438 408 € de subventions de fonctionnement versés aux 18 organismes agricoles et forestiers dont la Chambre d'agriculture du Loiret.

53 200 € de subventions pour 11 manifestations agricoles.

20 000 € de subventions pour le dispositif Loiret Ecoute Active.

● Bilan 2016

Le Département a adopté une convention cadre relative aux aides économiques agricoles et forestières avec la Région Centre-Val de Loire 2017-2020 permettant une intervention départementale au titre du PDR (FEADER) ou de l'un des 14 CAP Filières de la Région (pour des projets de moins de 10 000 €). Face à la crise économique accentuée par les aléas climatiques, il a fait le choix d'abonder de 20 000 €, la subvention de la Chambre d'Agriculture du Loiret pour qu'elle puisse accompagner les situations de fragilité économique des agriculteurs du département (Dispositif Loiret Ecoute Active). Par son soutien aux manifestations agricoles, il valorise le savoir-faire et la richesse des filières et des métiers.

Développer et valoriser l'offre touristique

● Indicateurs

1 423 850 € de subventions de fonctionnement versés à 6 organismes touristiques dont l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques du Loiret (ADRTL).

● Projet

Elaboration du schéma de développement touristique : mi-2017.

● Bilan 2016

Le Département a organisé, en collaboration avec l'ADRTL, 7 rencontres territoriales avec les acteurs touristiques en vue de l'élaboration du futur schéma départemental de développement touristique pour lequel un marché de prestations intellectuelles a été lancé.

Par ailleurs, fort de sa compétence partagée, le Département poursuit son soutien aux organismes touristiques dont l'ADRTL et le déploiement et la valorisation de la marque Sologne.

● Projets Agenda 21

Outil web de consultation de statistiques : 70 indicateurs mis à disposition, 6 thématiques abordées et un taux d'appropriation de 30% (CD45 + EPCI).

Soutien à l'opération Pasto Loire : 600 km² de surfaces pâturées pour 2 000 brebis et agneaux

Accompagnement de la professionnalisation des acteurs dans les démarches "qualité tourisme" : 1 office de tourisme engagé et 3 sites porteurs de la marque.

Carte touristique des sites naturels du Loiret : 32 013 exemplaires diffusés, 7 espaces naturels sensibles intégrés à l'application touristique de l'Agence de Développement et de Réservation Touristique du Loiret.

Déploiement d'un réseau de prestataires labélisés "accueil vélo" & "la Loire à vélo" : 105 établissements labélisés et une couverture de 0,183 établissement par kilomètre d'itinéraire.

Ambassadeurs du Loiret, implication des Loirétains dans l'accueil des touristes : 922 nouveaux ambassadeurs en 2016.

Renforcement du Loiret comme destination touristique accessible "Tourisme et handicap" avec 62 structures labélisées.

● Actions de développement durable (Hors A21)

Conforté dans son rôle d'acteur de la solidarité à tous les âges, le Département soutient largement les acteurs de l'économie sociale et solidaire en leur consacrant chaque année environ 10 % du budget départemental principalement au bénéfice d'associations œuvrant dans le domaine social (handicap, protection de l'enfance, ...)

Dans le cadre de ses partenariats historiques avec la Chambre d'Agriculture du Loiret et la Chambre départementale des Métiers et de l'Artisanat, le Département porte une attention particulière au développement durable, inscrit au cœur des projets proposés.

Le département du Loiret valorise son aide aux collectivités lorsque ces dernières incluent dans leur programme un développement intégrant des caractéristiques liées au développement durable.

Garantie de la solidarité territoriale



Réduire la fracture numérique avec le très haut débit

• Indicateurs

86 % des foyers au dessus du seuil de 3 Mbit/s en ADSL (+ 3 %).
42 % des foyers au dessus du seuil de 30 Mbit/s (ADSL, câble, FTTH) .



• Projet

Lysseo (Loiret THD) : début 2024.

• Bilan 2016

L'année 2016 a été celle de l'achèvement de la première phase du projet de déploiement du très haut débit dans le Loiret qui s'est concrétisée par :
- la desserte ou irrigation de 51 zones d'activités ;
- la desserte de 18 sites publics prioritaires ;
- la montée en débit sur 55 sites prioritaires ;
- la réalisation de 48 points optiques communaux.
Les travaux de déploiement de la "fibre jusqu'au domicile " (FTTH) sont en cours de finalisation sur l'agglomération montargoise et ont été initialisés sur Gien, Briare, Châteauneuf, Neuville, Pithiviers.

Soutenir les investissements locaux structurants

• Indicateurs

120 M€ dédiés à la nouvelle politique de mobilisation du Département en faveur des territoires au cours de la mandature.
7 rencontres avec les territoires d'EPCI n'ayant pas changé de périmètre ont eu lieu, avec pour objet la présentation de cette nouvelle politique.



• Projet

Elaboration de la nouvelle politique de mobilisation du Département en faveur des territoires : début 2017.

• Bilan 2016

Le Département, fort de son engagement d'un nouveau partenariat avec les territoires, a voté une nouvelle politique de mobilisation en leur faveur.
Elle s'articule autour de 6 objectifs (la transparence, la solidarité territoriale, la proximité, la simplification, l'équité et le dialogue) et de 6 volets (valorisation de l'effort départemental en faveur du développement des territoires, soutien aux investissements d'intérêt supra-communal, soutien aux investissements d'intérêt communal, soutien aux investissements à rayonnement départemental et supra-départemental, l'offre territoriale de services du Département, valorisation de l'effort départemental en faveur des habitants).
Pour accompagner les territoires, une équipe de 5 développeurs territoriaux, interlocuteurs privilégiés des élus locaux, a été mise en place.

Conforter et élargir l'offre de services territoriaux mutualisés

• Indicateur

16 adhérents au SMO (45% ancien découpage EPCI).



• Projet

Syndicat mixte Loiret Numérique : début 2017.

• Bilan 2016

Le syndicat mixte ouvert "Agence Loiret Numérique " a été créé le 19 décembre 2016, suite à la phase de co-construction engagée en 2015 avec la participation des EPCI.
La préparation du comité syndical d'installation sera réalisée en 2017.

Participer à l'élaboration du Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services publics

• Indicateurs

un travail de partenariat avec les services de l'Etat et l'observatoire économique et des territoires du Loir-et-Cher.
Un état des lieux comprenant la structuration du territoire au regard de l'accessibilité des services et l'identification des territoires à enjeux.



• Projet

Elaboration du schéma d'accessibilité des services au public : mi-2017.

• Bilan 2016

Le Département a organisé une journée thématique sur les services publics afin de prendre connaissance des pratiques des territoires et de leurs observations.
En copilotage avec l'Etat, il a lancé la démarche qui s'est traduite par l'attribution d'un marché de prestations intellectuelles, l'installation des instances de pilotage et de suivi et par la réalisation d'un état des lieux en régie avec les services de l'Etat des offres de services au public au travers de 8 thématiques. Cet état des lieux a été enrichi grâce aux regards des acteurs clés dans le cadre d'une cinquantaine d'entretiens individuels et collectifs.

Lutter contre la désertification médicale

• Indicateurs

15 000 € de subventions versées pour l'installation de médecins et **72 000 €** pour une bourse d'études.

• Bilan 2016

Le Département, à l'écoute des besoins, a organisé une journée thématique sur la démographie médicale dans l'optique d'une refonte de la politique départementale.
Plusieurs rencontres se sont tenues avec les acteurs clés (ARS, URPS, Ordre des médecins....) assorties d'un benchmark réalisé sur les pratiques des autres départements. Des pistes de refonte de la politique, restant à affiner, ont été partagées avec les élus .

Aider les communes rurales à maintenir la présence de proximité

• Indicateurs

314 822 € versés pour la construction, l'agrandissement et l'aménagement des mairies et locaux techniques en faveur de 57 communes et un syndicat d'aménagement rural.
1 146 206 € versés pour l'aide aux communes à faible population de moins de 650 habitants, soit **234 dossiers**.

• Bilan 2016

Le Département soutient les dépenses d'investissement des communes à faible population de moins de 650 habitants, soit 54 % des communes du Loiret et des communes de moins de 5000 habitants pour la construction, l'agrandissement et l'aménagement des mairies et locaux techniques visant à améliorer la qualité du service rendu aux habitants .

Garantie de la solidarité territoriale



Soutenir les efforts des communes en faveur du renforcement de la sécurité des personnes et des biens

• Indicateurs

215 826 € versés en faveur de 20 communes et 2 communautés de communes .

• Bilan 2016

Le Département poursuit son effort en faveur des communes et des communautés de communes pour la mise en place de dispositifs de vidéo protection visant à prévenir les incivilités.

• Projet agenda21

Développement d'une offre médicale : 2 dossiers financés et 1 étudiant en médecine s'est engagé à s'installer dans le Loiret

• Actions de développement durable (Hors A21)

Soucieux des équilibres territoriaux, le Département a initié, tout au long de l'année 2016, de nombreuses rencontres avec les élus locaux, en prise directe avec les réalités locales et les besoins des citoyens (démographie médicale, commerce rural, services publics, sécurité publique). Il a initié la constitution d'un groupe d'élus qui a proposé des actions concrètes à l'occasion des Assises de la ruralité qui se sont déroulées à Chamerolles, le 19 octobre 2016.

A l'issue des échanges avec toutes les parties prenantes de la ruralité, le Département a donc fait évoluer ses dispositifs d'aides, déclinés dans la nouvelle politique départementale de mobilisation en faveur des territoires. Par ailleurs, il a annoncé, lors des Assises, la mise en place d'un plan d'actions en faveur de la ruralité qui verra le jour à l'issue du Schéma départemental de l'amélioration de l'accessibilité des services au public et de l'évolution des politiques sectorielles. Le Département porte une attention particulière aux communes à faible population (moins de 650 habitants). En 2016, 88% des communes rurales ont été soutenues, soit 156 communes sur 176 communes éligibles.



Mettre en œuvre une politique efficace et lisible de soutien aux acteurs culturels

• Indicateurs

Le Département favorise les pratiques culturelles à travers le soutien de près de **350 associations** dont **40%** siègent dans les communes de moins de **10 000 habitants**.

• Bilan 2016

Le Département a apporté un soutien aux acteurs culturels et une aide à la construction et à l'aménagement d'équipements à vocation culturelle. A ce titre, **558 187 €** de crédits ont été investis en 2016.

Promouvoir la lecture publique grâce à l'action de la médiathèque départementale

• Indicateurs

A l'image des associations soutenues, les loirénautes (utilisateurs de Loiretek) sont répartis sur plus de **80 % du territoire**.

4 547 inscriptions sur Loiretek et **293** structures de proximité impliquées.



• Projets

Elaboration du schéma de lecture publique : fin 2017.

Modernisation du Système d'Information de gestion des bibliothèques et de diffusion : fin 2018 .

• Bilan 2016

Dans l'intérêt des 170 bibliothèques et des 800 professionnels du Loiret qui œuvrent au quotidien pour la lecture publique et les usages, la Médiathèque départementale du Loiret a fait l'objet, en 2016, d'une modernisation de son système d'information de gestion de bibliothèque et de ses méthodes de travail ainsi que d'une actualisation de ses collections qui se sont traduits par :

- l'adoption du Plan de réforme et de vente des documents de la Médiathèque départementale;
- l'adoption de la méthodologie de l'élaboration du schéma départemental de lecture publique 2016-2021 ;
- la décision de confier la modernisation du système d'information à la société C3RB.

Soutenir l'enseignement et la diffusion des pratiques artistiques

• Indicateurs

Un soutien départemental constant sur l'ensemble du territoire.

Le FACC a aidé la diffusion de **118 spectacles**. L'aide aux écoles de musique, de danse et de théâtre a permis de soutenir **90 écoles**. **24 ateliers** ont bénéficié d'une aide. **110 artistes** ont ouvert leurs portes pour les « Journées Portes Ouvertes des Ateliers d'artistes » et encore **40 établissements** ont participé à l'opération « Collège au Cinéma » .

• Bilan 2016

Poursuite de l'action départementale en faveur de l'enseignement de la musique, de la danse et du théâtre ainsi que des ateliers d'arts plastiques et du développement de la culture cinématographique à destination des collégiens.

En développement constant, le soutien et l'accompagnement des acteurs de la vie culturelle Loirétaine sont une priorité départementale.

Développer le rayonnement du festival de musique de Sully et du Loiret

• Indicateur

Le taux de remplissage 2016 a atteint **81,55%** et est en hausse par rapport aux deux éditions précédentes. Pour sensibiliser la jeunesse à la musique classique et au jazz, le Département a une nouvelle fois proposé des spectacles à titre gratuit.



• Projet

Développer le rayonnement du Festival de Sully-sur-Loire .

• Bilan 2016

Une démarche de valorisation du Festival de Sully a été lancée en 2016 avec le développement de la recherche de sponsors qui a porté ses fruits : **+ 20 %** par rapport à 2015.

Le Département souhaite donner un nouvel élan à ce festival en l'intégrant dans une stratégie touristique et culturelle, avec un réel enjeu autour du développement du mécénat.

Sauvegarder et valoriser le patrimoine architectural et historique

• Indicateurs :

1 467 284 € alloués en 2016 aux opérations de restauration et de conservation du patrimoine départemental .

A ce titre, **100 dossiers** ont été ouverts en 2016 alors que **45** étaient toujours en cours de traitement.



• Projet

Réouverture du Château-musée de Gien : 22/04/2017.

• Bilan 2016

La mise en valeur du patrimoine culturel public et privé s'est poursuivie au travers d'actions de restauration, de valorisation du patrimoine protégé et non protégé ou encore l'aide en faveur des musées.

L'année 2016 a également été marquée par la notification et le lancement du marché de travaux de conception et de réalisation de la muséographie du Château-musée de Gien avec la société DU&MA en juin 2016.

Transmettre la mémoire et favoriser l'accès aux données publiques

• Indicateurs

494 613 visites sur le site internet.

10 640 personnes ont bénéficié d'une action pédagogique ou culturelle .

364 mètres de documents classés est mis à disposition des usagers et **900** unités isolées.

92 visites de conseil aux producteurs d'archives .



• Projets

Amélioration du site Web archives : fin 2017.

Projet de construction du nouveau bâtiment des Archives : début 2021.

• Bilan 2016

Les Archives départementales ont renouvelé l'offre des services aux publics, désormais mieux adaptée aux attentes, en ajustant les horaires d'ouverture des salles de lecture et en initiant des ateliers d'aide à la recherche.

L'offre dématérialisée s'est enrichie grâce à l'achèvement de la numérisation et de la diffusion en ligne de l'état civil des origines à 1902, opération menée en coopération avec les communes.

Le sauvetage des documents dans les administrations touchées par les inondations a nécessité la mise en place de procédures d'urgence.

• Projet agenda 21

Conseils des territoires en matière culturelle : 293 communes utilisatrices de Loiretek, 94 111 entrées dans les châteaux et musées, 504 509 usagers des Archives départementales.

• Actions de développement durable (Hors A21)

Dans le cadre du projet muséographique du Château-musée de Gien, il a été demandé au titulaire de veiller à l'utilisation de matériaux durables et écoresponsables pour le mobilier scénographique choisi.



Soutenir les initiatives en faveur du développement des Etats émergents

• Indicateurs

Subvention 2016 au titre de la coopération avec le Judet d'Olt
45 400 € dont 7 000 € pour la Chambre d'agriculture du Loiret.

Achat d'un appareil de vidéo-bronchoscopie de **24 863 €** pour l'Hôpital d'urgence de Slatina .

• Bilan 2016

Un appel à projets annuel "Loiret coopération" sera lancé à compter de l'année 2017. Il vise à soutenir des actions favorisant l'engagement citoyen et solidaire des associations à caractère de coopération internationale et de développement durable à destination des pays en voie de développement.

Le Département du Loiret s'appuiera sur l'expertise de l'AFCCRE et de Centraider pour mener à bien ce projet.

Le Département a refondu son partenariat avec le Judet d'Olt dans une volonté de réciprocité et d'échanges concrétisée par un voyage de la délégation départementale en septembre 2016.

Favoriser l'ouverture et la mobilité européenne des jeunes Loirétains

• Indicateur

Création d'1 appel à projets.

• Bilan 2016

Un appel à projets annuel élaboré après concertation avec le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) ainsi que la Direction Départementale et Régionale Déléguée de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale du Loiret (DDRDJCSL), sera lancé courant 2017.

Le Département s'associera à la mise en œuvre d'un appel à projets visant notamment à favoriser la citoyenneté européenne et la mobilité des jeunes Loirétains de 11 à 17 ans .

Les projets financés par le Département seront portés par au moins une commune ou un EPCI du Loiret ou une association agréée de jeunesse et d'éducation populaire.

• Actions de développement durable (Hors A21)

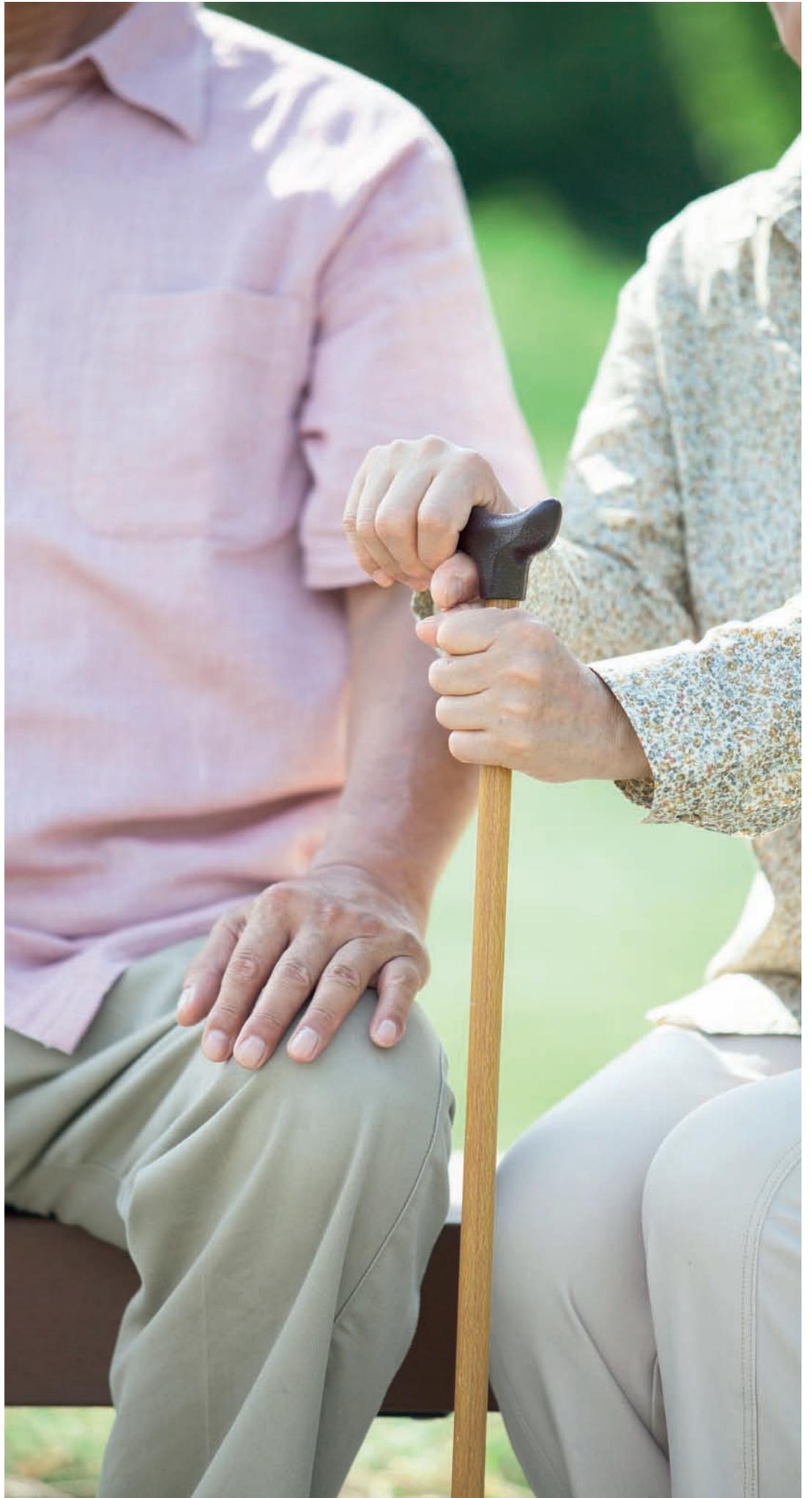
Dans le cadre de "Coopération Loiret", le Département soutient des projets de coopération internationale et de développement durable, répondant à des thématiques particulières : la santé, l'éducation, l'économie sociale et solidaire mais aussi l'égalité femmes/hommes, la non discrimination et l'impact des projets sur l'emploi.

Le Département accompagne également des actions menées par la Chambre d'Agriculture du Loiret visant à promouvoir les systèmes coopératifs en agriculture dans le Judet d'Olt (appui à la définition de projets d'irrigation, échanges sur les programmes de formation initiale et continue, réalisation d'études techniques et économiques...) et à aider les agriculteurs à se structurer dans le respect de l'environnement (préparation d'un accueil de jeunes roumains dans des exploitations agricoles françaises).

PUBLICS VULNÉRABLES

Simplifier l'action sociale

Tout au long de la vie



Simplifier l'action sociale



Optimiser l'ensemble des dispositifs d'accueil avec Loiret solidarité

• Projets

Loiret Solidarité : fin 2018.
Mise en place du dossier social unique : fin 2018.
Complémentaire santé accessible à tous : fin 2017.

• Bilan 2016

Le projet Loiret Solidarité consiste à organiser un guichet unique de proximité, porte d'entrée unique vers les politiques sociales.
L'année 2016 a été consacrée à la définition du projet et à l'élaboration d'une méthodologie de travail.

Créer la Maison De l'Autonomie (MDA) et mettre en place un interlocuteur unique

• Indicateurs

11 407 usagers (contre 12 265 usagers en 2015) reçus au niveau de l'accueil physique de la MDPH.

39 078 dossiers traités pour l'année 2016 dont :

- **4 708** demandes d'allocations adultes handicapés (AAH) ;
- **5 050** demandes de carte de stationnement pour personnes handicapées ;
- **4 217** décisions d'orientation professionnelle ;
- **5 294** reconnaissances de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) délivrées.

Le **délai moyen de traitement** des demandes s'améliore passant de 5,57 mois en 2015 à **4,63** mois.

8 155 bénéficiaires de l'APA domicile pour un montant de 28 339 384,67 €.

2 321 bénéficiaires de la PCH à domicile pour un montant de 7 808 446,86 €.

356 bénéficiaires de la PCH établissement pour un montant de 408 358,02 €.

• Projet

Création de la Maison de l'Autonomie : mi 2017.

• Bilan 2016

La création de la MDA est l'aboutissement de travaux de concertation et de réflexion menés dans le cadre de l'audit organisationnel avec les agents et les partenaires en 2016.

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) a déménagé dans de nouveaux locaux en novembre 2016 (ex MDD d'Orléans Sud) permettant une amélioration sensible des conditions d'accueil des usagers.

L'année 2017 sera l'année de la mise en place de la MDA avec le rapprochement des équipes MDPH et Direction de l'autonomie sur le site de la MDA et une modification des organigrammes.

A la date du 13 juillet 2016, l'ensemble du stock des dossiers des Pôles Enfance et Adultes a été scanné par le Pôle Numérisation de la MDPH, soit **42 672** dossiers, après 32 mois d'activité.

Faisant suite à cette étape cruciale, le Pôle Numérisation s'attache maintenant à la reprise de tous les dossiers issus de la COTOREP et de la CDES (non connus dans l'outil IODAS – tri, numérisation), ce qui représente un travail sur un peu plus de 27 000 dossiers. Ce dernier volet de la mission du Pôle Numérisation s'effectue sur la fin de l'année 2016 et courant 2017. L'année 2017 devrait marquer la fin de la mission de reprise et de numérisation du stock des dossiers de la MDPH.

Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées (CFPPA).

La CFPPA, instaurée par la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015, a été mise en place le 12 octobre 2016. Une deuxième réunion a eu lieu le 6 décembre 2016 permettant d'acter la répartition des crédits attribués, au titre des actions de prévention, à 18 opérateurs (communes, EPCL, associations...) pour un montant global de 291 000 €.

Les 15 résidences-autonomie (ex Foyers-logements + MARPA) du département ont perçu 157 170 € au titre de forfait autonomie pour la mise en œuvre d'actions de prévention au sein de leurs établissements, répartis en fonction du nombre de places autorisées.

• Action de développement durable (Hors A21)

En facilitant l'autonomie des personnes âgées, leur maintien à domicile, leur accès à la santé et à la culture, le Département s'inscrit pleinement dans les finalités d'épanouissement, de cohésion sociale et de solidarité intergénérationnelles liées au développement durable.



L'amélioration de la prévention médico-sociale pour le bien-être des enfants avec la protection maternelle et infantile

• Indicateurs :

55,3 % des enfants de 4 ans ont bénéficié d'un dépistage des troubles neurosensoriels en école maternelle (52,1 % en 2015).

27 % des jeunes Loirétains de 13 à 18 ans ont été concernés par une action collective organisée par les CPEF (25,5% en 2015).

• Bilan 2016

Un rééquilibrage a été amorcé en termes de dotation, de planification et d'éducation familiale, au regard des besoins sur les territoires.

Le Loiret est désormais adhérent au Réseau Périnatal Centre-Val de Loire avec une participation du service de PMI au suivi des enfants nés grands prématurés : **5 médecins référents**.

La formation obligatoire des assistants maternels a été organisée.

L'accompagnement de la parentalité pour affirmer la politique de prévention précoce en matière de politique familiale

• Indicateurs

57,3 % des enfants nés dans le Loiret ont bénéficié d'une intervention précoce de la PMI.

1 859 séances de consultations médicales destinées aux jeunes enfants ont été proposées dans le Loiret.

• Bilan 2016 :

La parentalité est un axe d'intervention majeur du service de PMI en termes de prévention précoce. L'ensemble des activités de la PMI tel que le suivi des femmes enceintes, les interventions postnatales et les consultations médicales, participent à l'accompagnement de la parentalité. Le dispositif d'accueil préventif en crèche (places financées par le Département) pour les enfants de familles en situation de vulnérabilité s'est étendu à Gien.

Diversifier l'accompagnement des mineurs suivis et confiés à l'aide sociale à l'enfance

• Indicateurs

13 fiches "action" ont été déployées dans le cadre du Schéma Enfance Famille autour de 3 grands axes de réflexion : Développer les mesures de prise en charge à domicile; Renforcer la coordination des parcours et des acteurs; Fiabiliser les procédures et développer les démarches visant à apprécier la qualité de prise en charge.

20 ASFAM ont été recrutées permettant une stabilisation de leur nombre à **302** malgré une pyramide des âges défavorable.

• Bilan 2016

Le Département a engagé l'élaboration de la partie "Enfance" du Schéma départemental de cohésion sociale en y associant et impliquant l'ensemble des partenaires. Il a pris en compte dans ses orientations et perspectives la loi du 14 mars 2016 sur la protection de l'enfant et ses décrets.

Le Département a engagé des actions sur le soutien des assistants familiaux avec pour objectif de travailler sur les pratiques, répondre aux situations de fragilité professionnelle et favoriser les recrutements.

Garantir l'accessibilité aux personnes en situation de handicap

• Indicateur

8 sites mis en accessibilité.

• Bilan 2016

L'accessibilité des bâtiments départementaux est une priorité pour le Département qui a mis en place :

- un programme pluriannuel de l'agenda d'accessibilité programmé ;
- l'intensification de la communication institutionnelle.

La première tranche des travaux déjà réalisés a permis de traiter 8 sites dont 4 collèges (Condorcet à Fleury-les-Aubrais, Louis Pasteur à la Chapelle-Saint-Mesmin, Etienne Dolet à Orléans et A. de Musset à Patay) pour un montant de 350 000 € TTC.

Répondre avec les professionnels aux besoins de l'aide à domicile

• Indicateurs

95 % des bénéficiaires de l'APA équipés avec Lysbox.

le taux de contractualisation des SAAD autorisés est de **69,44 %** (50/72) et

97,50 % des bénéficiaires concernés.

• Bilan 2016

Les travaux menés avec l'ensemble des SAAD dans le cadre du projet Lysbox et de la mise en place d'un conventionnement qualitatif, ont permis au Département de consolider sa politique en faveur du maintien à domicile par son action sur la baisse du reste à charge des usagers en 2017 et sur un partenariat renforcé avec l'ensemble des structures.

Les effets des actions seront évaluables d'ici à la fin 2017 (évolution du taux d'effectivité, promotion d'un service de qualité).



Mettre en œuvre le plan Loiret Bien vieillir

• Indicateurs :

24 Ehpad concernés et une enveloppe de **23 millions €**.

6 823 places installées en Ehpad.

5 685 bénéficiaires de l'APA établissement pour un montant de

22 625 547,39 € et **2 930 068,42 €** pour l'APA hors Loiret.

609 bénéficiaires de l'ASH-PA pour un montant de **12 880 560,06 €**.

1 658 bénéficiaires de l'ASH-PH pour un montant de **66 402 021,05 €**.

• Bilan 2016

Le projet Loiret Bien Vieillir veille à assurer une amélioration qualitative de l'offre de service en Ehpad, dans un souci de maintien des prix de journée accessibles au plus grand nombre, d'adaptation des conditions de prise en charge aux spécificités des résidents actuels et futurs et de pérennisation d'une offre de service efficiente sur l'ensemble du territoire.

Le plan Loiret Bien Vieillir est entré dans sa phase opérationnelle en 2016 avec un accompagnement technique et financier réalisé auprès des Ehpad concernés.





Etablir le schéma départemental de cohésion sociale

- **Projet** 

Elaboration du schéma de cohésion sociale : fin 2017.

- **Bilan 2016**

L'année 2016 a été consacrée à la validation de la démarche en vue de définir la politique publique départementale en matière de cohésion sociale. Le Schéma de cohésion sociale a vocation à regrouper dans un seul document les politiques publiques départementales en faveur des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, et au titre de l'aide sociale à l'enfance. Il prend également en compte les actions relevant du plan départemental de l'insertion et s'inscrit en cohérence par rapport aux autres documents élaborés par d'autres institutions (programme départemental de santé, schéma de services aux familles, ...).

- **Projets Agenda 21** 

Valorisation et mise en relation des publics : plateforme Solidage21 animée par l'association France Bénévolat.

Amélioration de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux sites naturels départementaux : 2 parcs départementaux labellisés "tourisme et handicap".

EMPLOI ET INSERTION

Emploi

Politique du logement

Faciliter le parcours pour l'utilisateur

Lutter contre la fraude





Aider à l'insertion des jeunes adultes avec l'AJIL et l'AJIHL

• Indicateur

Le taux de validation des diplômes est de **75 %**.

• Bilan 2016

6 bénéficiaires de l'AJIL ont été diplômés en 2016 sur 8 bénéficiaires devant passer un diplôme. La diminution du nombre de bénéficiaires diplômés en 2016 par rapport à 2015 s'explique par l'avancement dans les différents cursus de formation. A ce titre l'année 2016 ne correspond pas à un volume important de jeunes se présentant à une validation de diplôme.

Accompagner les publics en difficulté vers le retour à l'emploi

• Indicateurs

Le taux de sortie par l'emploi des actions professionnelles subventionnées est de **28,36 %** (par rapport au nombre de bénéficiaires du RSA accompagnés) et de **53,41 %** (par rapport au nombre de sorties totales de bénéficiaires du RSA).

Le taux de passage en dynamique emploi des personnes bénéficiaires du RSA sorties d'un parcours social et socio-professionnel est de **38,15 %**.

Le taux de référencement professionnel est de **54,30%**.

14 439 bénéficiaires du RSA dans le Loiret (Décembre 2016) dont **20%** sont dans le dispositif depuis moins d'un an.

• Bilan 2016

Le Département subventionne des actions collectives dans l'objectif de proposer un accompagnement adapté aux problématiques des bénéficiaires (accompagnement social, socioprofessionnel, à la création d'activité, réponse à un besoin de mobilité, reprise d'une activité professionnelle au sein d'une Structure d'Insertion par l'Activité Economique). Ainsi, **1 700 bénéficiaires du RSA** ont bénéficié de **55 actions** en 2016 (représentant un montant de subventions de 1 711 073,21 €).

Pour la dimension emploi (actions d'Insertion par l'Activité Economique), il est à noter la sortie de 188 bénéficiaires en emploi ou en formation sur un total de 663 bénéficiaires accompagnés, soit 28,36 % d'entre eux.

Pour les dimensions sociale et socioprofessionnelle, il est à noter que parmi les 464 personnes sorties en 2016, **177** ont vu leur situation évoluer favorablement en cours d'action, soit un taux de 38,15 %.

Concernant le taux de référencement professionnel, suite au passage en entretien de positionnement, les bénéficiaires du RSA, ont été pour 54,3% d'entre eux référencés professionnels, c'est à dire avec des problématiques à dominante professionnelle (relevant de freins liés à l'emploi).

Engager une réflexion partagée sur l'offre d'insertion

• Indicateurs

3 conventions pluriannuelles au titre du FAJ pour une durée de 3 ans sur un total de 12 conventions signées en 2016.

3 conventions pluriannuelles en faveur des associations caritatives ont été signées en 2016.

• Bilan 2016

En 2016, 3 conventions pluriannuelles ont été conclues avec les missions locales d'Orléans, Montargis-Gien et Pithiviers dans le cadre du Fonds d'Aide aux Jeunes pour mener une action d'accompagnement social envers les jeunes de 18 à 25 ans en difficulté d'insertion.

De plus, le soutien du Département en faveur des plus précaires s'est renforcé avec la conclusion de 3 conventions pluriannuelles (2016-2018) avec 3 associations caritatives.



Améliorer les conditions de logement des ménages précaires ou démunis

• Indicateurs

378 logements du parc privé aidés.

4 opérations neuves (parc social) de construction aidées par le département, représentant **12 logements**.

1 201 familles ayant bénéficié d'une aide à l'accès ou au maintien dans le logement.

Le Département a subventionné **390 logements** au sein des parcs privé et social du territoire (fonds propres).

• Bilan 2016

En 2016, le Département a :

- subventionné la réhabilitation ou l'amélioration de 378 logements du parc privé (dont 60 logements de propriétaires occupants âgés sur le territoire de l'Agglo), pour un montant de 307 320 €. Il s'agit essentiellement d'aides attribuées pour la réalisation de travaux d'amélioration énergétique ou d'adaptation du logement à la perte d'autonomie ;
- subventionné 12 logements du parc social (4 opérations) au titre de l'aide départementale aux surcoûts liés aux fondations spéciales, pour un total de 69 000 €.

Par ailleurs, dans le cadre de la délégation des aides à la pierre, **356 logements** du parc privé ont été subventionnés sur le territoire de délégation du Département (soit hors Agglo) et **138 logements** du parc social ont été agréés (34 PLAI destinés aux ménages les plus modestes et 104 PLUS).

1 000 familles ont bénéficié d'une aide en vue d'accéder à un logement (premier loyer, dépôt de garantie, équipement mobilier et ménager de première nécessité...).

201 familles ont eu une aide au titre du maintien dans le logement (dettes de loyer, dettes de charges locatives, assurance habitation).

1 427 familles ont eu une aide leur permettant de résorber leurs dettes d'énergie ou d'eau.

(à noter qu'une famille peut bénéficier de plusieurs types d'aides).

894 ménages ont bénéficié d'un appui individualisé dans le cadre de l'Accompagnement Social Lié au Logement en 2016.

• Projets Agenda 21

Union des acteurs de l'habitat et de l'énergie : projet en stand by.

Conseil en énergie partagée : 5 collectivités ayant souscrit au service, soit 11 174 habitants couverts.

ENERG'ACTIVE Loiret : expérimentation du fonds de travaux : 7 logements bénéficiaires.

Prévention de la précarité énergétique auprès des populations fragiles : 100% des professionnels formés à la prévention de la précarité énergétique et 22 visites conseils réalisées.

• Actions de développement durable (Hors A21)

En 2016, les aides accordées au titre du programme "Habiter Mieux" se sont poursuivies.

216 logements ont ainsi bénéficié de subventions de l'Etat et du Département pour des travaux d'amélioration énergétique. Un tiers de ces logements bénéficie, après travaux, d'un gain de performance énergétique de plus de 35 %.

L'ADIL-Espace Info Energie, que subventionne le Département, renseigne et conseille gratuitement, sur le plan tant financier, juridique que technique, le public sur tous les dispositifs d'aides existants en matière de rénovation énergétique.

Par ailleurs, les actions visant à l'amélioration énergétique des logements sont une composante obligatoire des différentes Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) mises en place par les collectivités sur le territoire Loirétain, lesquelles sont soutenues et accompagnées par le Département.

Faciliter le parcours pour l'utilisateur



Élaborer Loiret Solidarité et faciliter l'offre de service globale

• **Projet**

Loiret Solidarité : fin 2018.

• **Bilan 2016**

Le projet Loiret Solidarité consiste à organiser un guichet unique de proximité, porte d'entrée unique vers les politiques sociales. L'année 2016 a été consacrée à la définition du projet et à l'élaboration d'une méthodologie de travail.

Clarifier et coordonner territorialement les acteurs au profit des usagers

• **Indicateurs**

Les bénéficiaires d'un accompagnement concertés entre les partenaires :

- **537 usagers** ont bénéficié d'un accompagnement global (Département et Pôle Emploi) ;

- **167 jeunes** ont bénéficié d'un accompagnement au titre de la "Garantie Jeunes" sur la période du 1er septembre au 31 décembre 2016.

• **Bilan 2016**

Consécutivement à la signature de la convention de partenariat avec Pôle Emploi en janvier 2016, les orientations vers cet accompagnement ont débuté mi-février 2016. En 2016, **537 usagers** sont entrés dans l'accompagnement global grâce au partenariat mis en place entre les services du Département et Pôle Emploi.

L'instauration au 1^{er} septembre 2016 de la "Garantie Jeunes", a permis la mise en place d'un accompagnement global assuré par les missions locales en faveur des jeunes âgés de 16 à 25 ans, ainsi qu'une allocation forfaitaire mensuelle. Dans ce cadre, ce sont **167 jeunes** qui ont pu être accompagnés en 2016 par les trois missions locales du Loiret (Orléans, Montargis-Gien et Pithiviers).

Lutter contre la fraude



Agir contre la fraude et prévenir les indus

• **Indicateurs**

389 376,25 € de trop perçus constatés par le Département.

610 146,41 € perçus en 2016 sur les indus RMI/RMA/RSA .

• **Bilan 2016**

En 2016, le montant des sommes recouvrées en matière d'indus RMI /MA/RSA s'est élevé à **610 146,41 €**.

55% des sommes perçues concernait des opérations d'indus constatés en 2015 et en 2016. La majorité des recouvrements concerne une période assez récente.

Veiller et contrôler pour une juste attribution de l'allocation RSA

• **Indicateurs**

65 dossiers pris en charge au titre du contrôle RSA.

64 % des bénéficiaires contrôlés ont donné lieu à des révisions de dossiers.

• **Bilan 2016**

En 2016, le contrôle RSA réalisé par le Département a permis le traitement de 65 dossiers, et 42 d'entre eux ont fait l'objet de révision (révision simple ou fraude).

Le montant des indus calculé à ce jour sur les dossiers clos en 2016 s'élève à **275 360,33 €**.

RÉUSSITE DES JEUNES

Réussite éducative

Sensibilisation à
la qualité nutritionnelle

Enseignement supérieur

Attribution des aides sportives

Protection de l'environnement



Réussite éducative



Poursuivre et achever le programme d'investissement des collèges

• Indicateurs

Le taux d'avancement du PPI 2016/2020 est de **14%**.

1 collège restructuré ou construit sur 7 collèges inscrits.

• Projets

Construction des deux collèges à Pithiviers : fin 2020.

Construction du collège Orléans Nord-Est : fin 2020.

Développement et restructuration de la demi-pension à Poilly : mi 2017.

Etude reconstruction du collège André Malraux : 2021.

Reconstruction de la demi-pension du collège de Beaugency : fin 2019.

Restructuration de la demi-pension de la Ferté Saint-Aubin : fin 2018.

Restructuration et extension du collège de Tigly : fin 2020 /début 2021.

• Bilan 2016

A la rentrée de septembre 2015, les collèges du Loiret ont accueilli 35 083 collégiens, dont 30 556 sont scolarisés dans les 57 collèges. Les collèges publics ont accueilli 259 élèves de plus que l'année précédente, soit l'équivalent d'un demi-collège.

Un nouveau programme d'investissement des collèges 2016-2020 a été voté en juin 2016. Les projets se concrétisent en concertation avec la Direction départementale des services de l'Education nationale, les établissements, les parents d'élèves et les collectivités locales.

La restructuration de la demi-pension à Poilly a été effectuée.

La consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée au dernier trimestre pour le Projet de restructuration de la demi-pension du collège de La Ferté-Saint-Aubin.

Des études de programmation associant les différents partenaires sont menées pour les Projets du collège Orléans Nord Est, et de reconstruction de la demi-pension du collège de Beaugency.

Des études de programmation sont en cours sur le Projet d'extension du collège de Tigly.

A la lumière d'études de faisabilité, le choix d'implantation du site du second collège s'est porté sur la Commune de Dadonville pour le projet de construction de deux collèges sur le secteur de Pithiviers.

S'agissant du projet de reconstruction du collège André Malraux, une étude globale sur l'évolution de la démographie scolaire sur Orléans et le nord de son agglomération a été engagée.

Des aménagements ont également été réalisés.

Entretien du patrimoine des collèges

• Indicateur

1,7 M€ pour l'entretien courant des collèges.

• Bilan 2016

L'entretien des collèges se décline autour de 2 axes :

- la poursuite de la politique d'entretien et de rénovation des collèges (gros entretien, renouvellement...);
- la sécurisation des abords des collèges.

En fonctionnement, le Département a dépensé plus de 1,7 M€ pour l'entretien courant de ses collèges sous maîtrise d'ouvrage départementales.

De plus, des programmes de gros entretien et rénovation ont permis la rénovation de laverie dans le collège des Clorisseaux, la mise aux normes d'ascenseurs pour les personnes à mobilité réduite ou la réfection de couverture.

Innover pour construire le collège de demain

• Indicateurs

40 collèges en THD.

40 collèges équipés de Wifi.

6 collèges porteurs projets e-éducation.

1 collège équipé de tablettes et **57 collèges** dotés en équipements informatiques.

120 usagers service e-éducation.

• Projet

e-éducation : fin 2020.

• Bilan 2016

Les infrastructures des collèges sont en cours de modernisation (Très Haut Débit, Wifi...). L'offre de services e-éducation Campus numérique, inscrite dans le projet de mandat, est en cours d'élaboration.

Les efforts se concentreront sur les services à destination des familles, dans la perspective de faire émerger *in fine* un véritable portail Jeunesse.

Un premier service d'aide à la recherche de stage pour les 3^{èmes} a été lancé fin décembre 2016, et sera expérimenté pendant un an.

Lutter contre le décrochage scolaire

• Indicateur

210 élèves rescolarisés sur **391 élèves** pris en charge (54%).

• Projet

Nouveau plan jeunesse : mi 2017.

• Bilan 2016

Le Département soutient les dispositifs relais du Loiret, cinq sont rattachés à l'Education nationale et deux sont portés par la Ville d'Orléans.

La première cause identifiée pour les élèves en risque de décrochage scolaire est la démotivation, souvent couplée à l'indiscipline.

L'accompagnement proposé par ces dispositifs permet une rescolarisation pour plus de la moitié des jeunes.

Encourager la jeunesse au civisme

• Indicateurs :

55 jeunes conseillers départementaux.

3 projets menés.

8 projets Mod'J'Eco sur l'année 2016.

• Projet

Nouveau plan jeunesse : mi 2017.

• Bilan 2016 :

Les conseillers départementaux juniors ont été élus pour 2 ans et mènent des projets en lien avec l'intergénérationnel, l'environnement et le sport.

Assez peu de projets ont été proposés lors de l'appel à projets.

Une campagne de communication pourrait être mise en place afin d'améliorer la visibilité de ce dispositif.

• Projets agenda 21



Découverte du monde du travail auprès des collégiens : 8 collégiens ont fait un stage dans le cadre conventionnel, 114 collégiens intéressés par la démarche de mini-entreprises.

Formation aux gestes de premiers secours pour les collégiens : en raison des attentats de 2016, ce projet n'a pas pu se mettre en place.

Soutien aux projets de développement durable des jeunes : 8 projets de développement durable valorisés par le Département et 55 Loirétains investis dans ces projets.

Lutte contre le décrochage scolaire : 391 collégiens reçus en dispositifs relais, 95 enfants réintégrés dans un cursus classique.

Sensibilisation à la qualité nutritionnelle



Promouvoir la marque Délys

• Indicateurs

22 000 repas servis par jour sur les 57 établissements du Loiret
13 établissements en unité relais et liaison froide, soit 23% des établissements scolaires.

20 817 collégiens sont demi-pensionnaires soit 68%.

19 EPLE adhérents en 2016 soit un taux d'adhésion des EPLE à la Charte en 2016 de 33%.

25% des demi-pensions en unités relais et liaison froide.



• Projet

Délys : fin 2020

• Bilan 2016

La **Charte DELYS** a été adoptée par l'assemblée le 27 mai 2016, après un travail de concertation des acteurs de la restauration sur l'ensemble du territoire.

L'objectif de cette charte est d'harmoniser les pratiques professionnelles et de promouvoir la qualité de la restauration scolaire du Département. Prenant en compte les attentes qui ont émergé durant la concertation, trois axes prioritaires composent cette Charte : **la qualité des plats, la qualité et la convivialité du service et la qualité durable**. Cette charte a été validée à l'unanimité par l'Assemblée Départementale le 27 mai 2016.

Depuis la rentrée scolaire 2016-2017, le Département a proposé aux établissements de soumettre l'adhésion à cette charte au vote du Conseil d'Administration. L'objectif est de promouvoir l'engagement moral de l'ensemble des acteurs dans un cadre commun d'amélioration continue de la qualité de la restauration scolaire du Département.

En parallèle, un programme d'animations et d'actions est proposé par le Département, ainsi qu'une valorisation des actions mises en œuvre autour de la restauration scolaire dans les établissements. Des kits de communication seront distribués aux établissements ayant adhéré à la Charte pour valoriser et promouvoir leur engagement.

Développer les circuits de proximité

• Indicateurs

33 producteurs recensés dans le guide .

30% des commandes locales réalisées à partir du guide .

2 produits locaux par mois dans les menus SOGIREST.

2 produits Bio par semaine proposés dans les menus SOGIREST.

20% de produits Bio dans les unités relais et en liaison froide.

• Bilan 2016

Un guide des producteurs locaux a été élaboré en 2015, en lien avec la Chambre d'Agriculture et la Direction des Relations avec les Territoires. Ce guide a été distribué à l'ensemble des établissements en début d'année 2016. Il a pour vocation de recenser les producteurs locaux du Loiret, sur la base du volontariat et en capacité de livrer les établissements et de constituer un outil pragmatique pour favoriser l'emploi de produits de saison, bio et locaux par les chefs cuisiniers.

Un bilan en juin 2016 a montré que seulement 30% des commandes locales sont passées par le guide. Face à ce constat, un travail de mise à jour a été ouvert, en lien avec la Chambre d'Agriculture et la DRT, pour proposer une seconde version du guide en mars 2017 et de nouvelles rencontres.

Une réflexion est également en cours pour rendre l'outil plus dynamique pour favoriser les échanges entre producteurs locaux et établissements.

Enfin, les établissements ont fait part de leur volonté de mutualiser les commandes pour bénéficier de tarifs attractifs et abordables, mais aussi pour faciliter les livraisons.

Le recours aux circuits courts a également été imposé au prestataire SOGIREST à raison de deux produits locaux du Loiret par mois. Il en est de même avec les produits Bio avec un pourcentage de 20% que l'on retrouve principalement dans les fruits et laitages.

• Projet agenda 21



Lutte contre le gaspillage alimentaire et encouragement au tri des déchets dans les collèges : 5 laveries rééquipées et dotées de tables de tri, 95% du personnel formé à la lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration scolaire, 11 établissements ont mis en place une pesée des déchets.

• Actions de développement durable (Hors A21)

Le nombre de demandes d'achat de tables de tri augmente de la part des établissements

Les agents techniques polyvalents ont l'obligation de ne plus utiliser les produits phytosanitaires depuis le 1er janvier 2017.

Des animations à destination notamment des collégiens ont lieu dans les établissements autour du thème « Espaces verts sans pesticide ».

Conclusion d'une convention de coopération avec la cuisine centrale de la Ville d'Orléans qui concevra, produira et livrera les repas des collèges en liaison froide et unités relais à partir de la rentrée scolaire 2017.



Soutenir les établissements d'enseignement et de recherche et les associations liées

• Indicateurs

Subvention de **50 000 €** au STUDIUM (accueil d'un chercheur étranger).
Subvention de **11 000 €** au cluster Nêkoe: innovation par les services.
Subvention de **140 000 €** à l'association Orléans Technopole.
Subvention de **15 000 €** à l'université d'Orléans et CNRS, SEFCO, Centre Sciences (colloques scientifiques).
Subvention de **500 000 €** projet de plateforme MIMAROC.

• Bilan 2016

Le bâtiment neuf de l'IUT a été inauguré le 2 mai 2016 en présence de tous les financeurs .
Face au déficit de chirurgiens-dentistes dans le Loiret, le Département a contribué à la mise en place d'une unité de formation en odontologie au sein du CHRO pour accueillir sur le territoire des étudiants en chirurgie-dentaire dès février 2016.
Dans le cadre d'une convention cadre co-signée par le BRGM et les collectivités territoriales (Communauté d'Agglomération d'Orléans-Val de Loire, Région Centre-Val de Loire) pour la réalisation des Plateformes MIMAROC et PLAT'INN. Une convention de financement a été établie entre le BRGM et le Département pour le projet de plateforme MIMAROC .

• Actions de développement durable (Hors A21)

Le bâtiment neuf de l'IUT s'inscrit dans une démarche environnementale marquée par une grande exigence d'économie d'énergie de 50 kWh e.p./m2/an équivalent au label BBC - Bâtiment Basse Consommation.

Unique en Europe, la Plateforme MIMAROC vise à soutenir le développement des technologies du sous-sol pour une transition vers une énergie décarbonée et pour l'atténuation du changement climatique avec une focalisation sur trois filières : la géothermie, le stockage d'énergie et le stockage de CO2. Elle servira à la fois, les projets dans le champ des énergies décarbonées utilisant le sous-sol, et les préoccupations liées à l'exploitation des ressources naturelles profondes et à la maîtrise des risques.

Attribution des aides sportives



Recentrer le soutien sur les manifestations sportives de haut niveau

• Indicateurs

118 structures ont été soutenues par le Département en 2016 au titre du dispositif de fonctionnement annuel (programme de subvention aux associations de haut niveau) et pour l'organisation de manifestations sportives.
En complément, **37** comités départementaux ont bénéficié d'un soutien du Département en 2016.

• Bilan 2016

Le recentrage de l'accompagnement du Département vers les manifestations sportives les plus importantes s'est accentué en 2016 via un investissement financier plus conséquent.

Les 4 marchés de promotion et de communication conclus soulignent et valorisent l'image du Département et sa politique de soutien au sport de haut niveau.

Accompagner la pratique du sport pour tous les Loirétains

• Indicateurs

Les Loirétains licenciés dans une association sportive sont de plus en plus nombreux à être soutenus par le Département. On souligne une évolution significative de **+7,20 %** entre 2015 et 2016.

Le montant total des subventions attribuées aux associations sportives basé sur leurs effectifs a évolué de 3,74 % pour atteindre un montant **554 268 €**.

• Bilan 2016

Le soutien du Département au mouvement sportif permet à tous les Loirétains de pouvoir pratiquer le sport de leur choix.

Dans cette continuité, le projet de mandat s'axe sur le renforcement et la garantie de l'équité, ainsi que sur l'amélioration de la visibilité de l'aide et de la lisibilité des critères d'aide et des montants attribués.

L'objectif principal restant de soutenir la pratique sportive et le maximum de structures sur tous les niveaux de compétition et sur l'ensemble du territoire Loirétain.

Protection de l'environnement



Relever les défis de la transition énergétique

• Indicateurs

212 TeqCO² évitées en 2016 et au total 636 TeqCO² évitées depuis la mise en place du FAC en 2015.

• Bilan 2016

5 opérations ont été analysées : éclairage public (lampes à sodium vs LED), chauffage des bâtiments (raccordement réseau de chaleur), optimisation de production d'eau chaude, achat d'électricité verte, achat de papier 100% recyclé.

Mobilisation du FAC à hauteur de 150 283,30 € pour 500 000 € de crédits disponibles.

Ces 5 opérations ont permis d'éviter l'émission de 212 Tonnes équivalents CO² en 2016. Pour mémoire le Département émet environ 70 000 TeqCO²/an.

Le coût unitaire de la TeqCO² évité est variable : entre 51 et 5 756 €/tonne environ.

Conduire un politique préventive des risques majeurs

• Indicateurs

1700 agents départementaux formés (+100% par rapport à 2015).

30 jours de mobilisation sur crise réelle (+100%).

• Bilan 2016

3 crises majeures en 2016 :

- inondations de mai/juin 2016 (10 jours), 269 communes touchées, 140 agents mobilisés au plus fort de la crise, 137 routes impactées, 41 bâtiments sinistrés, 2 millions € de dégâts. Aides au territoire : 439 800 € aux habitants (1 466 foyers) ; 1 176 000 euros à 71 collectivités pour la réparation des dégâts. Acomptes de 80% versés en novembre 2016 ;

- canicule d'août 2016 (13 jours) : aucun décès constaté sur public vulnérable ;

- particules fines (1 semaine).



• Projet

Portail de gestion des risques et crises : fin 2018.

Protéger et valoriser les espaces naturels

• Indicateurs

5 animations grand public / scolaires proposées dans les espaces naturels sensibles labellisés et 2 nouveaux sites labellisés.

• Bilan 2016

Acquisition de l'ancienne carrière de Courpain à Ouvrouer les Champs et signature d'un bail emphytéotique avec la Maison de Loire de Jargeau pour qu'elle en assure la gestion.

Labellisation du Domaine du Ciran en espace naturel sensible avec un partenariat pluriannuel de 3 ans portant sur les actions d'animation et de valorisation du site.



• Projets

Labellisation des ENS du Loiret : fin 2020.

Optimisation de l'animation des parcs : fin 2020.

Révision du périmètre de préemption des ENS : fin 2020.

Afficher et affirmer la transversalité du développement durable

• Bilan 2016

L'Agenda 21, porteur du projet stratégique de développement durable au service des territoires et des usagers du Loiret, affirme l'engagement volontariste du Département dans la transversalité du développement durable pour une période de trois ans. Ce projet structurant est entré en 2016, dans l'année 2 de son déploiement et compte désormais 63 projets.

Principaux enseignements du bilan 2016 :

- toujours en mouvement, les projets s'adaptent en permanence au contexte dans lequel ils évoluent : certains projets ont été clôturés, le Département ne disposant plus des compétences légales (Loi NOTRe), et d'autres ont été abandonnés à défaut de financement ou de pilote, arbitrage(...) Au final, sur 72 projets actifs en 2015, les 63 projets restants sont porteurs et présentent un avancement global satisfaisant ;
- les nombreux indicateurs ont été renseignés par les pilotes et permettent d'inscrire les projets dans la pérennité et d'identifier les forces et faiblesses de ce programme transversal ;
- l'appropriation de l'outil NQI par les chefs de projets facilite le suivi des projets et de cette démarche de développement durable. Le rapport de performance durable 2016 affiche la transversalité du développement durable au regard des projets de l'Agenda 21 du Loiret mais aussi des actions de développement durable, inscrites au cœur des politiques départementales.

• Projets agenda 21

Organisation pour le maintien de la continuité du service public en cas de survenance d'une crise majeure : 100% des aléas couverts par un plan et 70% des sites départementaux avec des plans d'urgence totaux.

Restauration des continuités écologiques : 64% des linéaires de rivières entretenus ou restaurés grâce aux subventions.

Création d'un observatoire de l'eau : 50 données présentes et 400 consultations externes.

Incitation des E.P.C.I. à fiscalité propre à prendre les compétences du domaine de l'eau.

Gestion naturaliste du patrimoine vert départemental : 14 sites départementaux diagnostiqués pour l'abandon des pesticides.

Ouverture d'un parc départemental du nord du Loiret : 2 réunions avec les partenaires locaux et experts pour élaborer une stratégie foncière.

Mise en place d'un plan de gestion des parcs départementaux : 5 parcs départementaux pour lesquels les conventions d'entretien ont été révisées en intégrant les plans de gestion.

Promotion des chemins ruraux comme vecteurs de découverte de la biodiversité : 85 relevés floristiques sur les chemins de randonnées.

Création d'un observatoire départemental des espaces naturels sensibles : 14 263 consultations des cartes thématiques de la biodiversité sur GéoLoiret.

Valorisation de l'Agenda 21 du Loiret auprès des Loirétains par les conseillers départementaux : 2 réunions de sensibilisation auprès des élus départementaux.

Livraison de paniers bio solidaires à l'attention des agents départementaux : 25 agents départementaux d'adhérents.

Fonds d'arbitrage carbone (FAC) : 150 283€ mobilisés en euros, 212 teqCo² de GES évitées grâce au FAC.

INFRASTRUCTURES PERFORMANTES

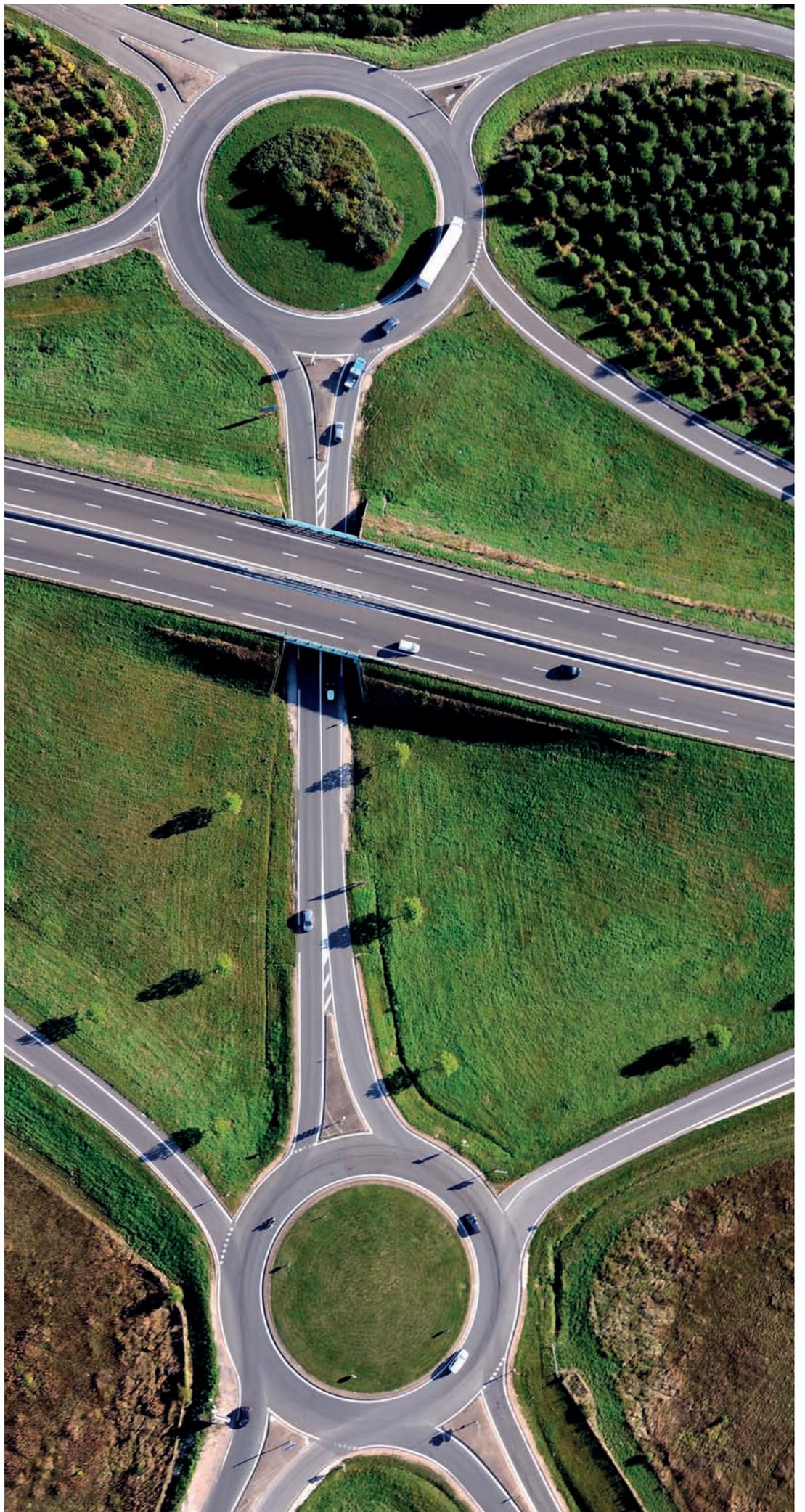
Mobilité durable et équitable

Bien desservir le territoire

Protection des populations

Gestion des moyens

Partenariats au développement
des territoires





Conserver la proximité dans l'organisation des transports scolaires

• Indicateurs

4,3 millions de kms pour le transport scolaire, soit + 13,76% en un an.
Le taux de ponctualité sur le réseau ULYS : 88,76 %, soit une amélioration de 4,68% en un an.
21 507 abonnés scolaires, soit -0,88 % en un an.

• Bilan 2016

La Région Centre-Val de Loire exercera en propre la compétence du transport scolaire à compter du 1^{er} septembre 2017. Le Département met tout en œuvre pour accompagner au mieux ce relais et transmettre son expérience et son savoir-faire, afin d'assurer la continuité du service aux Loirétains.

Améliorer les transports spéciaux des élèves en situation de handicap

• Indicateurs

853 élèves à mobilité réduite pris en charge par le Département, soit + 3,6% en un an.

• Bilan 2016

Le choix est laissé aux familles entre prise en charge financière ou technique du transport des élèves à mobilité réduite. Le Département optimise l'organisation des transports spéciaux en mobilisant les minibus du réseau ULYS et des taxis.

Développer l'offre d'itinéraires cyclables

• Indicateurs

5 kms réalisés sur la Scandibérique.
+ **0,80%** de fréquentation de la Loire à vélo.
25% de l'itinéraire Loire à vélo amélioré.



• **Projet**
Développement du réseau de véloroutes et de voies vertes : fin 2019.

• Bilan 2016

Le Département vise une augmentation de l'offre touristique du territoire Loirétain en proposant des itinéraires cyclables jalonnés et sécurisés.

Les aménagements concernant la Loire à vélo sont réalisés.

La véloroute Loing-Briare est en cours d'aménagement et se poursuivra jusqu'en 2019.

Les travaux programmés sur 2016 ont été retardés par les inondations de fin mai 2016.

• Projets agenda 21

Déploiement d'une intermodalité vélo/ car ULYS : + 80% de vélos pris en charge, 12 cars équipés.
Création d'un vecteur unique d'information sur les offres de mobilité : 60% des maisons du Département formées à la transmission des informations sur l'offre de mobilité.

• Actions de développement durable (Hors A21)

96% des cars de lignes régulières du réseau ULYS sont aux normes antipollution les plus exigeantes. Le développement de l'offre d'itinéraires cyclables s'inscrit dans une démarche plus globale de développement durable en favorisant un déplacement touristique écologique. Par ailleurs, il permet de développer l'activité économique locale le long de ces itinéraires cyclables.



Restaurer certains franchissements de la Loire et en réaliser de nouveaux

• Projets

Pont de Châtillon-sur-Loire : début 2020.
Pont de Bonny-sur-Loire : fin 2020.
Pont du Moulin Bardin à Amilly : fin 2012.
Déviation de Jargeau : mi 2023 (travaux du pont fin 2020).

• Bilan 2016

Pont de Châtillon-sur-Loire : sur la base des études préliminaires et de l'étude de trafic, le scénario retenu consiste à réhabiliter le pont existant et à créer un espace dédié aux circulations douces. Lancement de la consultation du marché de conception-réalisation.

Déviation de Jargeau : déclaration d'utilité publique du 16 septembre 2016 et obtention des autres autorisations administratives. Réunions des Commissions Intercommunales d'aménagement foncier.

Dévier le trafic de transit hors des agglomérations

• Indicateurs

11.5% des routes départementales supportent un trafic dense, soit + 1,2% en 5 ans (10.3% en 2012).

• Projets

Déviation de Bazoches-les-Gallerandes : mi 2020.
Déviation de Lorris : fin 2018.
Etude préliminaire déviation de la Ferté Saint Aubin : fin 2020.
Etude préalable DUP déviation de Sully-sur-Loire : fin 2020.
Amélioration accès sud Orléans : fin 2020.
Liaison Gien/Chateaufort-sur-Loire : fin 2020.
Liaison Ormes/Saran : début 2018.

• Bilan 2016

Déviation de Bazoches-les-Gallerandes: Lancement des acquisitions foncières et réalisation du diagnostic archéologique.

Déviation de Lorris: Accord de participation financière avec la communauté de communes de 50 %, réalisation de la première tranche de travaux (carrefour giratoire de la ZA du Limetin) et négociations foncières.

Déviation de La Ferté-Saint-Aubin: Réalisation d'une étude de trafic validée par la commune.

Développer et sécuriser le réseau départemental de distribution d'électricité

• Indicateurs

100% des contraintes électriques résorbées dans l'année.
Le nombre de foyers dont la tension n'est pas conforme a chuté de 80% depuis 5 ans.
La durée annuelle moyenne de coupure d'alimentation est d'une heure: celle-ci a baissé de 80% depuis 5 ans.

• Bilan 2016

Le Département a assuré la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de 21 opérations de renforcement et 15 opérations de sécurisation du réseau public de distribution d'électricité, impliquant des interventions coordonnées sur les réseaux d'éclairage et de télécommunications.
Ces investissements ont permis de résorber la totalité des contraintes électriques en zone rurale d'électrification et de maintenir le rythme de résorption du réseau aérien en fil nus.

Assurer la continuité de la circulation en "temps réel"

• Indicateurs

1 flux de données disponibles en open data.

• Projets

Be GOOD, fluidité du trafic : mi 2020.

• Bilan 2016

Le Département est partenaire du programme Citizen Connected de Waze.
Les premiers échanges de données ont eu lieu fin 2016: flux travaux et coupures de routes.
Les usagers de la route utilisant Waze sont maintenant renseignés sur les travaux réalisés par le Département, actualisés chaque jour.
Waze a commencé à transmettre toutes les données venant de ses utilisateurs concernant le Loiret. Il faut maintenant déterminer quel usage peut être fait de ses nouvelles données de crowdsourcing pour améliorer le service rendu.

• Projet agenda 21

Projets ferroviaires de désenclavement du territoire : participation aux sollicitations afin d'adapter l'offre ferroviaire au territoire.

• Actions de développement durable (Hors A21)

Pour la déviation de Lorris, le Département a retenu une solution de couche de forme de chaussées (sous-couche routière) réalisées en mâchefers, résidu issu de l'incinération des ordures ménagères inertes. Ainsi, la valorisation des mâchefers permet l'économie des gisements de graves naturelles.



Lutter contre l'insécurité routière

• Indicateurs

Une moyenne de **4,2** accidents pour 100 millions de kilomètres parcourus dans le Loiret sur les cinq dernières années, contre **8,8** au niveau national sur la même période. Une baisse de **16%** en 5 ans au niveau départemental contre 13% sur la même période au niveau national.

Le Département a réalisé **15** aménagements de sécurité depuis 5 ans entre 2012 et 2016, soit + **10.5%** (en montant financier) par rapport à 2011-2015.

• Projets

Carrefour à la Bussière : mi 2017.
Carrefour giratoire à Briare : début 2020.
Carrefour giratoire à Nogent-sur-Vernisson : mi 2020.
Carrefour giratoire à Nogent-sur-Vernisson : fin 2017.
Carrefour à Thorailles : mi 2018.
Carrefour giratoire à Loury : début 2019.
Carrefour giratoire à Beaugency/Messas : fin 2017.
Carrefour à Rozières en Beauce : fin 2018.
Carrefour giratoire à Olivet : fin 2019.
Carrefour giratoire à Bricy : fin 2018.

• Bilan 2016

Mise en service des carrefours giratoires sur la RD 2152 à Baule, sur la RD 948 à St Père-sur-Loire et sur la RD 2020 à Artenay avec le prolongement de la RD 861.

Consultations de marchés de travaux lancées pour les carrefours de la RD 2007 à la Bussière, de la RD 2152 à Beaugency et Messas et de la RD 2007 à Bonny-sur-Loire.

Etudes d'avant-projet finalisées pour les carrefours giratoires de la RD 2007- 617 à Nogent-sur-Vernisson.

Etudes de faisabilité réalisées pour les carrefours giratoires de Loury, de Bricy, les aménagements sur la liaison Ormes-Saran et le carrefour tourne-à-gauche de Thorailles.

Aménager et sécuriser les échangeurs

• Indicateurs

Le Département a réalisé **15** aménagements de sécurité depuis 5 ans entre 2012 et 2016, soit + **10.5%** (en montant financier) par rapport à 2011-2015.

• Projets

Echangeur à Gidy : fin 2021.
Echangeur à Amilly : fin 2017.
Echangeur à Châteauneuf-sur-Loire : fin 2019.
Echangeur de Checy : mi 2019.
Echangeur de Saran : fin 2017.

• Bilan 2016

Echangeur de Gidy : convention de partenariat entre le Département, l'AggIO et Cofiroute signée le 29 août 2016 pour lancer les études détaillées de cet échangeur.

Echangeur d'Amilly : réalisation de la première tranche de travaux (carrefour giratoire de la RD 93).

Echangeur de Châteauneuf-sur-Loire : lancement de l'étude de trafic.

Echangeur de Checy : approbation des études préliminaires et signature d'une convention de maîtrise d'ouvrage unique avec l'AggIO et Checy.

Echangeur de Saran : lancement des travaux de l'ouvrage de franchissement de la RD 2701 et études d'avant-projet de l'échangeur.

Moderniser le SDIS

• Indicateur

La participation financière du Département s'élève à **20 907 000 €**.

• Projet

Construction de 12 centres de secours : fin 2017.

• Bilan 2016

En 2016, le Département a poursuivi son accompagnement du SDIS dans le cadre du projet de construction de douze centres de secours avec la livraison des centres d'Artenay, Lorris et Beaugency la Rolande et le lancement des travaux pour les centres de Nogent-sur-Vernisson et de Meung-sur-Loire. Le programme de construction devrait s'achever fin 2017.

La participation financière de 20 907 000 € contribue à fournir au SDIS les moyens d'interventions nécessaires pour assurer à tous les Loirétains des secours de qualité.



Organiser le patrimoine par une gestion active et rationalisée

• **Projet**

Optimisation du patrimoine départemental : mi 2017.

• **Bilan 2016**

L'étude menée par la SCET a permis d'avoir une vision claire du patrimoine bâti départemental et de sa valeur de marché.

Cette étude contribuera en 2017 à la vente de bâtiments non utiles au fonctionnement du Conseil départemental.

De plus, la politique de regroupement des centres de travaux ainsi que de la MDD Orléans Nord et Sud vont permettre d'améliorer l'offre de service du territoire.

Améliorer la performance énergétique des bâtiments

• **Bilan 2016**

Le Département s'est engagé par le biais de contrat avec intéressement afin de réduire les consommations énergétiques des bâtiments départementaux par l'amélioration du pilotage des installations et la mise en œuvre d'instruments de mesures.

Le contrat est actif depuis juin 2015 et a permis de réaliser des améliorations en termes de fonctionnement du chauffage, en particulier au sein des établissements scolaires, afin d'offrir des conditions de travail les plus acceptables possibles.

Les études de programmation pour le gros entretien des établissements s'accompagnent de la mise en œuvre de solutions thermiquement plus performantes (Ex : Collège de Patay pour la mise en place d'isolation complémentaire).

• **Projets agenda 21**

Plan de développement durable des routes départementales : aucune plainte reçue pour atteinte à la biodiversité.

Signature thermographique et nouvelles technologies : 12 balades thermographiques réalisées dans le département, 2 648 de dossiers de travaux de rénovation énergétique chez les particuliers.

Déploiement du défi « famille à énergie positive » : 46 familles participantes hors agglo Orléans et Montargis, 8 % d'économies réalisées.

Expérimentation d'opérations « Ateliers Economie d'Energie » : opération abandonnée faute de participants.

Amélioration et évaluation des performances énergétiques : une diminution de 20% des consommations énergétiques (ramenées à l'indice hivernal de référence).

• **Action de développement durable (Hors A21)**

Optimiser les ressources du Département ainsi que les consommations.

Partenariats au développement des territoires



Susciter et soutenir financièrement les projets d'aménagement de sécurité routière des communes et des EPCI

• Indicateur

169 projets financés en 2016, à hauteur de 2 251 036 €.

• Bilan 2016

Travaux de sécurité routière sur RD : 43 opérations subventionnées à hauteur de 1 177 107 €.

Sécurisation des abords de collèges : 1 opération soutenue à hauteur de 5 061 €.

Sécurisation et accessibilité des points d'arrêts de transport : 2 opérations soutenues pour 18 868 € de subventions accordées.

Fonds d'aide à la voirie communale : 123 opérations aidées à hauteur de 1 050 000 €.

Développer les champs de coopération en matière d'ingénierie au service des territoires avec INGENOV 45

• Indicateurs

160 actionnaires (+ 75% depuis 2013).

203 dossiers traités depuis 2013.

Le pourcentage de présence d'Ingenov 45 sur la population du Loiret s'élève à 37%.

• Bilan 2016

La demande des élus des communes et EPCI pour l'accompagnement en ingénierie ne fléchit pas.

Il convient par conséquent de structurer l'organisation de la société pour diminuer notablement le temps de réponse après le premier contact.

Par ailleurs, au-delà de l'accompagnement "technique" il faudra développer d'autres types d'ingénierie (financière, juridique, sécurité..) sans entrer en concurrence avec les organismes déjà positionnés sur certains segments.

Soutenir l'embellissement des centres-bourgs des communes

• Indicateurs

Sur la concession départementale, 42% du réseau à basse tension est souterrain.

Depuis 2002, le Département est intervenu dans 154 communes.

• Bilan 2016

Le Département a assuré la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de 16 opérations d'amélioration esthétique du réseau public de distribution d'électricité, impliquant des interventions coordonnées sur les réseaux d'éclairage et de télécommunications.

GESTION OPTIMISÉE

Gestion performante

Gestion des emplois
et compétences

E-administration





Consolider la participation financière des partenaires

• Indicateurs

En 2016 le Département a perçu **13,9 M€** de recettes dans le cadre du financement d'opérations d'investissements et d'actions de fonctionnement réparties comme suit :

- Etat : **7,1M€**
- Région : **5,2M€**
- Europe : **0,4M€**
- Communes/EPCL : **1,2M€**

• Bilan 2016

Financement Etat : Très Haut Débit (5,2 M€), échangeur d'Amilly (0,174 M€), prolongement RD 861 Artenay (0,365 M€), travaux chaussées suite aux inondations (0,100 M€), restauration du château de Gien (0,185 M€), Habitat crédits délégués parc social (0,999 M€), protection des mineurs sans autorité parentale (0,044 M€).

Financement de la Région : Très Haut Débit (4,7 M€), Réflexe 45 (0,196 M€), Véloroute canal Loing / Briare (0,280 M€), forêt (0,012 M€).

Financement Fonds européens : FSE accompagnement vers l'emploi (0,404 M€).

Financement communes/EPCL : déviation de Lorris (0,350 M€), transfert voirie Agglo Orléans (0,250 M€), électrification rurale (0,362 M€), échangeur d'Amilly (0,054 M€), eau assistance technique (0,045 M€), étude trafic La Ferté Saint Aubin (0,014 M€), diagnostic sécurité Agglo (0,050 M€).

Respecter les équilibres budgétaires et piloter les comptes à partir de critères objectifs

• Indicateurs

601,4 M€ de dépenses réalisées en 2016 (en fonctionnement et en investissement) dont 278,5 M€ en fonctionnement consacrés à la solidarité au compte administratif 2016 soit 55 % des dépenses de fonctionnement (506,2 M€).

145,9 M€ consacrés aux Allocations Individuelles de Solidarité (AIS) au compte administratif 2016 soit une hausse de 1,3 % (+1,8 M€) par rapport au CA 2015 :

- 83,8 M€ pour le RMI/RSA soit +1,5 M€ ;
- 53,9 M€ au titre de l'allocation pour perte d'autonomie des personnes âgées (APA) soit -0,7 M€ ;
- 8,2 M€ au titre de la prestation compensatrice de handicap (PCH) soit +1 M€.

90 M€ consacrés à l'aménagement du territoire (en investissement et en fonctionnement).

58,8 M€ d'investissement pour le territoire dont 31,9 M€ d'investissements propres au département et 26,9 M€ d'aides à l'équipement.

34,1 M€ de perte de DGF estimée sur la période 2014/2017 dont -10,4 M€ en 2016.

18,56% de taux de taxe foncière sur les propriétés bâties.

253,1 M€ de fiscalité directe dont 149,8 M€ de produit de taxe foncière sur les propriétés bâties.

2,1 M€ de contribution nette pour la péréquation en 2016 au titre des trois dispositifs: DMTO 1, CVAE et fonds de solidarité.

454,1 M€ de dette au 31/12/2016 soit une baisse de 7,4% par rapport à 2015.

La capacité de désendettement du Département est de **5,4 ans** (cela signifie que si le Département y consacrait la totalité de son épargne brute, il rembourserait son capital emprunté en 5,4 ans).

Le plafond fixé par l'Assemblée départementale, gage de crédibilité du Département vis-à-vis des citoyens et des prêteurs, est donc respecté (10 ans) .

Le département se désendette de **36 M€** en 2016 et n'a pas souscrit de nouveaux emprunts en 2016 .

Le taux d'épargne est de **14,3%** (plus le ratio se rapproche de 10%, moins la collectivité dispose de marges de manœuvre pour investir). Le seuil fixé par l'Assemblée départementale, gage de crédibilité du Département vis-à-vis des citoyens et des prêteurs, est donc respecté (10%) (+11,7% par rapport à 2015).

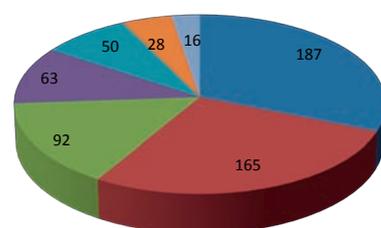
• Bilan 2016

Une situation financière qui se stabilise sous l'effet conjugué d'efforts de gestion et d'une hausse de la fiscalité :

- des dépenses d'exploitation maîtrisées qui affichent une hausse modérée de +0,5% dont +0,1% au titre des charges de personnel et +1,3% au titre des allocations individuelles de solidarité ;
- des recettes d'exploitation qui progressent de 1,9% malgré la 3ème année de baisse de la DGF.

L'épargne qui progresse de 10,1 M€ doit permettre d'anticiper l'avenir et contribuera au financement des investissements futurs dans le cadre du PPI adopté en juin 2016.

Répartition des dépenses par axe du projet de mandat (invest + fonct, en millions d'€)



- Publics vulnérables
- Gestion optimisée
- Emploi et insertion
- Infrastructures performantes
- Réussite des jeunes
- Proximité
- Autres

Optimiser la commande publique : Approlys Centr'Achat

• Indicateurs

669 adhérents.

788 588 € d'économies.

• Bilan 2016

La centrale d'achat Approlys a été créée en 2014 avec 3 adhérents et a été transmise à la Région en 2017 avec 669 adhérents. Le Département a réalisé une économie de 788 588 € pour l'année 2016 via Approlys.

• Actions de développement durable (Hors A21) :

Depuis octobre 2014, avec la mise en oeuvre de la dématérialisation des mandats, titres et bordereaux journaux vers le comptable public une nouvelle action a débuté dans le cadre du développement durable au sein du Conseil départemental.

Sur cette lancée, les pièces justificatives de recettes ont été dématérialisées en 2016. La dématérialisation a permis un gain de 43 000 € sur l'année, entre l'économie liée au papier et celle des coûts d'impression. Ce projet va perdurer encore quelques années afin d'être en dématérialisation complète en 2019.



Appliquer la gestion prévisionnelle des emplois et compétences

• Indicateurs

2.007 agents au 31/12/2016, 305 assistants familiaux, 46 ans de moyenne d'âge, 70% de femmes et 30% d'hommes, Charges de personnel : 95 026 393€ (soit 18,77% du budget de fonctionnement en 2016).

77% des agents partent en formation (+42% en 2 ans).

6,5% des agents du Département ont changé d'affectation par le biais des mobilités internes (+22%).



• Projet

Plan de formation 2017-2021.

• Bilan 2016

Une analyse fine de la pyramide des âges par métiers et par direction permet d'estimer le nombre de départs en retraite à 150 en 4 ans.

La responsabilisation des directions sur leur masse salariale permet en parallèle d'anticiper les ressources humaines qui seront nécessaires pour les services départementaux.

Il est à noter que l'effectif permanent de la collectivité est en constante diminution depuis trois ans, passant de 2 080 en 2014 à 2 007 en 2016.

L'objectif de maîtrise salariale doit également s'accompagner de mesures protectrices, visant le développement professionnel des agents et la sécurisation des parcours professionnels.

Ainsi se poursuivent les actions d'accompagnement par des conventions permettant d'allier formations et périodes d'immersion sur des postes relais et/ou dans des services d'accueil.

Améliorer les processus liés aux ressources humaines

• Indicateurs

Les effectifs ont diminué de 6% en 2 ans.

Un taux d'absentéisme de 5,60% en 2016 (+13%).

• Bilan 2016

La Direction des relations humaines a amorcé en juin 2016 un dialogue de gestion avec les directions du département. A partir de l'exercice budgétaire 2017, chaque direction doit en effet assumer la responsabilité globale de sa masse salariale, en respectant une cible de -0.3% par rapport au réalisé 2016.

Ainsi cette revue des effectifs va transformer peu à peu les missions de la DRH qui devra apporter à chaque direction des outils de pilotage, consolidés par pôle. En parallèle elle aura à donner un appui au directeur pour l'accompagner dans chaque étape et apporter à la fois des garanties sur la méthode.

En parallèle, elle développe une prestation de conciergerie susceptible de répondre aux nouvelles attentes des agents. Outre les boîtes à livres initiées en 2016, elle assure une communication forte sur la complémentaire santé. L'offre Actiom qui améliore le pouvoir d'achat des agents départementaux du fait de tarifs attractifs est expliquée dans le cadre des permanences d'action sociale.

Mettre en place un agenda social départemental

• Indicateurs

15 réunions des instances représentatives du personnel et 47 réunions techniques ont permis de faire avancer les dossiers.

• Bilan 2016

5 dossiers pleinement aboutis :

- l'ajustement du processus d'évaluation donnant plus de place à l'agent ;
- le fonctionnement des Commissions Administratives Paritaires (CAP) pour mieux gérer les séances par un travail concerté de préparation et une clarification des critères d'avancement de grade et de promotion interne ;
- le protocole d'accord relatif à l'exercice du droit syndical adopté et signé ;
- le dossier des risques psycho-sociaux : un audit présenté aux organisations syndicales et un plan de prévention élaboré avec celles-ci ;
- la mise en place du télétravail : modalités adoptées en comité technique.



• Projet

Agenda social 2016-2021 : fin 2020.

• Projets agenda 21

Plan de mobilité durable interne : le Département s'est doté d'un Plan de Mobilité Durable Interne (2016-2019) pour optimiser les déplacements professionnels et domicile-travail de ses agents.

Déploiement de véhicules électriques sur les sites départementaux : 10% du parc en véhicule électrique.



Dématérialiser les documents du Conseil départemental

• Indicateurs

1027 flux PES dématérialisés en 2016 : Ce chiffre est stable depuis la mise en oeuvre en avril 2015 avec un volume moyen de 1000 flux par an.

Le nombre de dossiers susceptibles d'être dématérialisés est de l'ordre de **1500 dossiers** par an.



• Projets

Dématérialisation des flux comptables : fin 2018.

Dématérialisation des dossiers de subvention : mi 2017.

• Bilan 2016

Le projet de dématérialisation des flux comptables a déjà permis la dématérialisation d'un nombre important de documents : les bordereaux journaux, les mandats, les pièces justificatives de recettes.

Concernant les dossiers de subvention, la solution de gestion financières est opérationnelle, cependant sa mise en oeuvre et son ouverture au public interviendra vers la mi 2017 via l'espace usagers.

Améliorer la qualité de service

• Indicateurs

96% des clients satisfaisaient des échanges avec la DS2i

98% des clients satisfaisaient des solutions apportées par la DS2i

60 serveurs virtuel supplémentaires mis en place, soit 400 existants à ce jour.

20 To de données ont été migrés sur 90 To existants reste donc 70To à migrer.

20 nouveaux sites ont été raccordés en fibre optique.

• Bilan 2016

La mise en place en mars 2016 de l'outil de suivi des demandes numériques a permis d'assurer un meilleur suivi du traitement des sollicitations et une meilleure traçabilité des incidents/demandes.

La migration des données (To) a permis d'améliorer les temps de réponses (fluidifier à l'utilisation), cela se poursuivra en 2017. Au cours de l'année 2017, il sera déployé des nouveaux matériels permettant de conforter la fluidité d'utilisation des outils métiers.

La mise en place des nouveaux liens fibres optiques THD a permis l'amélioration des débits Internet. Des liens de sécurisations ont été mis en place sur les sites principaux. Au cours de l'année 2017, d'autres sites seront sécurisés tels que les MDD.

Il a été aussi réalisé le renouvellement des Firewalls permettant une meilleure sécurisation du Système d'Information.

Réflexe 45 : le numérique pour simplifier

• Indicateurs

33 sollicitations par le formulaire de l'espace usager (ouverture du service). Le premier service en ligne proposé par le Département. Un catalogue de services sera étudié et proposé aux Loirétains en 2017.

142 comptes usagers créés en 2016 (ouverture du service). Ces comptes sont proposés pour un large spectre d'usagers (personnes morales ou physiques), permettant ainsi de formuler des requêtes et d'améliorer le suivi.

11 177 courriers entrants dématérialisés en 2016 (soit + 286 % par rapport à 2015). Depuis le lancement opérationnel du projet, la volumétrie de courriers entrants ne cesse de s'accroître. En 2017, les instructions des courriers circulants et sortants dans le parapheur électronique devraient considérablement faire évoluer cette volumétrie de courriers dématérialisés. De plus, le référencement du CD45 comme remettant officiel Digiposte va également favoriser le dépôts des documents dans une forme dématérialisée.



• Projet

Réflexe 45 : début 2017.

• Bilan 2016

REFLEXE 45 continue sa mise en oeuvre progressive sur les volets gestion du courrier dématérialisée, et gestion de la relation citoyen.

Les demandes en ligne via l'Espace usager sont proposées comme nouveau service aux usagers depuis le 5 octobre 2016.

La mise en oeuvre dans les Maisons du Département (MDD), d'un accueil sur réservation devrait être proposée pour les usagers d'ici fin T1/2017 (par téléphone et par www.loiret.fr). Le dispositif sera également renforcé pour correspondre aux exigences d'une gestion de crise (ex. : Vigipirate).

La signalétique pour l'accueil des personnes déficientes auditives (ACCEO) sera mise en oeuvre sur les différents sites d'ici mars 2017.

Une étude Maileva sera prochainement lancée afin d'étudier les possibilités proposées pour les dépôts des courriers sortants dans les coffres forts des usagers.

• Projet agenda 21

Valorisation des sites culturels départementaux par la création de sites web

• Actions de développement durable (Hors A21)

L'utilisation du parapheur électronique va limiter l'utilisation de papier et les déplacements de navettes internes (parapheurs carton)



Département du Loiret
45945 Orléans
Téléphone 02 38 25 45 45
loiret@loiret.fr • www.loiret.fr